

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Décembre 2018 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

Edito

Aveuglement

Aujourd'hui, parler d'économie dans les médias régionaux se résume souvent à vanter le succès de certains patrons et reprendre les thèses de Macron et du MEDEF jurant qu'il y a plein d'emplois disponibles qui ne trouvent pas preneurs. Sauf qu'en 2017, les emplois ont stagné en Picardie tandis qu'ils augmentaient de 1,2% en France et que le chômage de longue durée y dépasse désormais les 50% ! En revanche, pas un mot sur les sujets et constats que nous développons depuis des années, comme dans ce numéro, les inégalités d'accès aux soins, annoncées depuis 10 ans mais ignorées, ou les difficultés grandissantes à devenir propriétaire de son logement. A force de ne rien vouloir voir, pas étonnant que certains soient surpris de la colère des « gilets jaunes ».

Le chiffre du mois

14,5%. C'est le poids dans l'emploi total régional 2015 que représentent en Picardie, les 95600 personnes qui travaillent dans un établissement commercial, hors ventes à domicile et à distance et marchés. La densité d'emploi commercial (nombre d'emplois pour 10000 habitants) est de 495, moins qu'au niveau national (603) et que dans les Hauts-de-France (534). A cela une raison : cette densité est plus forte dans les zones très urbanisées, moins présentes en Picardie. Au plan départemental, 42,4% des effectifs du commerce picard sont concentrés dans l'Oise (40600 personnes), 30,5% dans la Somme (29100) et 27,1% dans l'Aisne (25900). Mais leurs densités d'emplois commerciaux sont voisines : respectivement 494, 509 et 481.

Les disparités médicales s'accroissent

Les différences territoriales se creusent en Picardie. La lutte contre cette désertification doit conduire à remettre en cause la liberté d'installation des médecins.

Au 1^{er} janvier 2017, la Picardie comptait 5082 médecins. Cela en fait 264 pour 100.000 habitants, soit la plus faible densité des anciennes régions de France, à égalité avec le Centre (265). De plus, les disparités sont fortes au sein même de notre région puisque la densité n'est que de 222 dans l'Oise et 231 dans l'Aisne, alors qu'elle atteint 351 dans la Somme en raison de son centre hospitalier, un niveau au-dessus de la moyenne nationale (339). Et, parmi ces médecins, ceux spécialisés sont plus nombreux que les généralistes, dont les effectifs diminuent : -5,6 % en un an dans l'Aisne, -3,1 % dans l'Oise et -0,8 % dans la Somme.

Les postes de médecins sont de plus en plus occupés par des femmes : 33,6 % dans l'Aisne, mais 43,5 % dans l'Oise et 44,8 % dans la Somme, moins cependant que la moyenne nationale (47,0%).

Autre caractéristique de la profession : on y compte de plus en plus de salariés. Ainsi, leur part est 42,5 % dans l'Aisne, 46,2 % dans l'Oise et de la moitié (49,5%) dans la Somme. Cette tendance est encore plus nette parmi les nouveaux arrivants. Les deux tiers sont salariés, voire remplaçants, mais peu choisissent de s'installer d'emblée en tant que libéral.

Enfin, l'origine du diplôme des nouveaux médecins est aussi révélatrice des profondes inégalités entre territoires. Dans la Somme, où les postes sont attractifs en raison de la densité urbaine et de la présence d'un CHU, 91 % des nouveaux praticiens ont un diplôme français. Ce n'est vrai que pour 55 % de ceux s'installant dans l'Oise et de 39 % de ceux de l'Aisne. Ce sont alors des médecins titulaires d'un diplôme étranger, le plus souvent acquis hors de l'Union européenne, qui occupent les postes... sans qu'ils soient pour autant assez nombreux pour satisfaire tous les besoins locaux, comme le montre la densité médicale de ces deux départements !

C'est pourquoi résoudre le problème de désertification de ces territoires, pas forcément ruraux, tant en Picardie qu'au plan national, passe par une politique plus directive en matière d'installation des médecins. En effet, si on leur laisse la liberté d'installation, ils privilégient leur qualité de vie au détriment de celle de leurs clients potentiels. Et les libéraux oublient qu'ils sont, pour la plupart, des « fonctionnaires » en puissance qui s'ignorent, car beaucoup n'aurait que peu de patients si ceux-ci n'étaient pas remboursés par la Sécurité sociale, autrement dit la collectivité.

De plus, le souhait de nombreux jeunes d'avoir un parcours plus « sécurisé » en devenant salariés doit conduire à développer des antennes des hôpitaux publics au sein des territoires, prenant ainsi le contre-pied de la politique actuelle visant à concentrer l'offre au sein de grandes structures inhumaines, renouant presque avec le travail « à la chaîne » !

Agriculture : le bio encore peu développé

Fin 2017, la Picardie compte 394 exploitations pratiquant l'agriculture biologique, soit seulement 1 % du total national. Les surfaces en mode bio (certifiées et en conversion) s'étendent sur 17224 hectares, représentant 1,3% de la SAU de la région, nettement en dessous de la moyenne nationale (5,7%). Ce taux est de 2,0 % dans l'Oise mais de seulement 1,0 % dans la Somme et dans l'Aisne. C'est toutefois 20,0 % de plus qu'en 2016. Mais preuve que ce développement est récent, 35 % des surfaces bio de la Picardie sont encore en conversion.

L'une des raisons de ce retard est que les cultures de céréales et d'oléagineux (colza, lin), prépondérantes dans la région, sont peu adeptes du bio. Seules 0,8% et 0,5% de leurs surfaces le sont, et encore, plus du tiers n'est qu'en cours de conversion. Cela résulte de la vision très productiviste des agriculteurs picards et de leurs responsables de la FNSEA.

Les cultures de protéagineux (poix, fèves, haricots) et l'élevage des vaches laitières sont en revanche plus tournés vers le bio avec 1,5% de la surface dans le premier cas et 1,8% du cheptel dans le second.

7 magistrats sur 10 sont des femmes

Sur les 204 magistrats en poste à la cour d'appel d'Amiens en 2017, 70,6 % étaient des femmes, le taux le plus élevé de France après ceux de Versailles et Rouen, de 4 points au-dessus de la moyenne nationale. L'autre caractéristique des magistrats d'Amiens est leur jeunesse : 33,1 % ont moins de 35 ans, une part qui est la plus importante de toutes les anciennes régions et qui dépasse de 20 points celle de la France (13,3%). Cela conduit aussi à une ancienneté moyenne dans la fonction la plus faible du pays, qui peut parfois signifier un manque d'expérience. Ces chiffres reflètent à nouveau la faible attractivité de la Picardie.

La part des propriétaires recule en Picardie

Être propriétaire de son logement est encore un rêve pour beaucoup et le signe d'une certaine réussite sociale. En Picardie, malgré les difficultés économiques, le taux de propriétaires ou d'accédants à la propriété a toujours été plus élevé que la moyenne nationale. C'était le cas, en 2015, de 61,5 % des Picards contre 57,6 % dans l'ensemble du pays.

Mais dans notre région, cette part ne progresse plus : de 61 % en 1999, elle est passée à 62 % en 2006 et 2010 et a donc, pour la première fois, reculé entre 2010 et 2015. Certes, compte tenu du phénomène de la décohabitation (diminution du nombre de personnes par logement), le nombre de propriétaires a un peu augmenté sur ces 5 années (+12000), mais moins vite que celui des locataires (+17000), dont la part est passée de 35,4 % en 2006 à 35,8 % en 2010 et 36,6 % en 2015.

Cette tendance est spécifique à la Picardie. En effet, au niveau national, la proportion de propriétaires reste stable (57,6%), de même que celle des locataires (autour de 40%) (1). En revanche, au sein des locataires, le poids des logements HLM se réduit régulièrement. En Picardie, il est passé de 49,4 % en 1999 à 43,9 % en 2015, de 38,5 % à 36,7 % en France.

Ces résultats indiquent que les effets de la crise économique de la fin 2008, qui a conduit à une accélération du chômage plus rapide dans notre région que dans le reste du pays, se sont aussi faits sentir dans les dépenses concrètes des Picards, qui ont été proportionnellement moins nombreux à investir dans l'achat d'un logement et, au contraire, plus nombreux à louer leur résidence, en recourant de plus en plus au secteur privé, faute d'une offre publique HLM suffisante.

Cette évolution est une traduction très concrète de la panne de l'ascenseur sociale de la société française, et notamment dans notre région, où les classes populaires les plus « aisées » ou celles moyennes les moins « fortunées » ont de plus en plus de difficultés à reproduire les schémas d'autrefois où la réussite passait, notamment, par l'achat de son logement.

(1) Les autres sont logés gratuitement. Ils sont 1,9 % en Picardie, 2,3 % en France.

On décède plus souvent à l'hôpital en Picardie

En 2017, on a enregistré 17531 décès en Picardie. C'est un chiffre stable depuis 2015, alors qu'au plan national, il a augmenté de 2,1% par rapport à 2016. Cette différence d'évolution s'explique par le fait qu'un certain nombre de Picards sont morts en 2017 hors de la Picardie : au total, 18152 personnes résidant en Picardie sont mortes dans l'année. Ce phénomène est essentiellement lié à la présence des hôpitaux, puisque 55% des décès dans la région ont lieu dans ces établissements. Cette part est d'ailleurs plus importante qu'au plan national (47%), conduisant à des décès moins fréquents à domicile (9%) ou en maison de retraite (22%) dans la région.

13% des Picards décèdent avant 60 ans contre 11% en France, signe de la surmortalité que connaît la région. De même, hormis à la naissance, le nombre de décès d'hommes est plus important que celui des femmes jusqu'à 80 ans, âge de dépassement de l'espérance de vie moyenne des hommes dans la région : 76,7 ans dans l'Aisne, 76,9 ans dans la Somme, 78,3 ans dans l'Oise. Au total, 35% des décès de Picards ont lieu entre 85 et 94 ans, âges où les femmes représentent 61% des défunts.

Part des femmes dans les décès en 2017 en Picardie (en %)

